AR Prefecture
082-218200947-20220224-D2022_14-DE
Reçu le 07/03/2022
Publié le 07/03/2022

Délibération du Conseil Municipal

D.2022-14
ACTE : 3.6.2

Commune de L A U Z E R T E

L'an deux mille vingt-deux et le 24 Février à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE, MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, ZULIAN

Procurations : MME NEGRE A MME CLAIRE BASSO-GUICHARD ET M. PIERASCO A M. ZULIAN

Excusés / Absents : MRS. BADOC ET BAÏADA
Secrétaire : M. GERVAIS

Date de la convocation : 16/02/2022
Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION RELATIVE A DES EMETTEURS TNT « 30-3 »**

Vu la délibération D2012.20.06-11
Vu la décision de conseil supérieur de l'audiovisuel 2012-596 du 24 juillet 2012,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'autorisation initiale délivrée par le CSA pour l'émetteur situé au lieu-dit Rival sur notre commune, d'une durée de dix ans, arrive à échéance.

Afin d'assurer une continuité territoriale de la réception par l'antenne râteau, la commune a été autorisée par le CSA à diffuser les programmes des services de la TNT, principalement à l'occasion du passage au tout numérique en application de l'article 30-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986.

Depuis le 1er janvier 2022, le CSA est devenu l'ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique).

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** : de donner les pouvoirs au Maire pour entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire au renouvellement de l'autorisation de l'émetteur TNT sur le territoire communal, et diffuser les multiplex nationaux.

- **CHARGE :** le maire des démarches nécessaires à son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

MAIRIE DE LAUZERTE 82 Tarn-et-Garonne

François LE MOING

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)